

# REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal de la Commune se réunira en séance ordinaire

Le JEUDI 23 JUIN 2022 - à 20 H 00

Salle du Conseil – Place Bad-Abbach

➤ Désignation des secrétaires de séance

➤ Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal précédente

➤ INFORMATIONS

➤ AFFAIRES GENERALES

Mise en place du conseil des aînés - mandat 2020/2026

Autorisation donnée au Maire pour la signature d'une convention communale de coordination de la police municipale et des forces de sécurité de l'Etat

➤ FINANCES – COMMANDE PUBLIQUE

Adoption des tarifs pour l'année scolaire 2022-2023 pour les activités périscolaires et extrascolaires

Adoption des tarifs pour l'année scolaire 2022-2023 pour le service de la restauration scolaire

Tarifs 2022 – Redevance d'occupation du domaine public

Fonds de Concours à la Métropole de Lyon dans le domaine de la voirie – Autorisation donnée au maire de signer la convention

➤ ENFANCE – JEUNESSE

Participations financières aux frais de fonctionnement - Dérogations scolaires – Ecoles publiques et privées

Participations financières aux frais de fonctionnement - Dérogations scolaires – Ecoles publiques et privées  
Année scolaire 2022-2023

Service public de la petite enfance – Rapport annuel d’activité 2021

Modification du règlement intérieur du service d’accueil des activités périscolaires et extrascolaires – Année scolaire 2022-2023

Pôle Enfance Jeunesse – Adoption du règlement intérieur

➤ RESSOURCES HUMAINES

Réalisation du document unique d’évaluation des risques professionnels et élaboration d’un programme d’actions, signature d’une convention avec le centre de gestion du Rhône

Organisation du service de police municipale de la commune de Charbonnières les Bains

➤ URBANISME – ENVIRONNEMENT

Convention de délégation de gestion du plateau de Meginand pour l’année 2022

Convention de délégation de gestion - Projet nature 2022 « Vallons de Serre, des planches et de la Beffe »

➤ QUESTIONS DIVERSES

(En application de l’article 4 « Questions Orales et/ou écrites » du règlement du Conseil Municipal adopté le 17 DECEMBRE 2020)

Le Maire,  
Gérald EYMARD

